

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Elections des représentants des résidents, des familles et du personnel

Le Conseil de la Vie Sociale se compose de trois collèges : résidents, familles ou représentants légaux, membres du personnel. Un représentant de l'organisme gestionnaire participe aux réunions. Le Directeur de la structure et des membres du personnel siègent avec voix consultatives (médecin coordonnateur, infirmière référente et animatrice).

Le nombre de représentants des résidents et des familles doit être supérieur à la moitié du nombre des membres du Conseil de la Vie Sociale.

Elus pour un an au moins, et trois ans au plus. L'élection se fait par vote à bulletin secret à la majorité des votants. S'il y a égalité, la personne la plus âgée l'emporte. Le Président du Conseil de la Vie Sociale est élu par et parmi les représentants des résidents (si impossibilité, parmi les représentants des familles).

Organisation des élections

Monsieur DENIZOU Laurent, Directeur de l'établissement, a chargé une animatrice de la structure, Madame FAYE Elodie, d'organiser les élections.

Le nombre de sièges à renouveler se compose ainsi :

- 6 représentants des résidents (3 titulaires et 3 suppléants),
- 6 représentants des familles (3 titulaires et 3 suppléants),
- 2 représentants du personnel (1 titulaire et 1 suppléant).

Une commission électorale a été constituée pour gérer l'ingénierie des élections. Elle se compose de :

- Madame FAYE Elodie, animatrice,
- Résident(s) et/ou famille(s).

L'organisation s'est déroulée en trois étapes :

- Etape 1 : Communication auprès des résidents, des familles, et des membres du personnel ;
- Etape 2 : Information sur les candidats et transmission du matériel de vote pour les représentants des familles ;
- Etape 3 : Elections.

Première étape :

Les listes électorales ont été extraites du logiciel informatique « TITAN ».

Madame FAYE s'est chargée d'informer les résidents lors des animations, jusqu'aux élections.

Elle a laissé à disposition des pensionnaires, une feuille sur laquelle ils ont pu faire acte de candidature.

Un courrier a été également transmis à tous les résidents pour les informer de la réalisation d'élections et pour solliciter des candidatures. De même, un courrier et une note d'information ont été adressés aux familles et au personnel pour les informer et solliciter des candidatures.

Un coupon réponse était prévu pour les résidents et les familles dans le courrier d'information. Quant aux membres du personnel, ils pouvaient candidater par mail via le logiciel informatique « TITAN ».

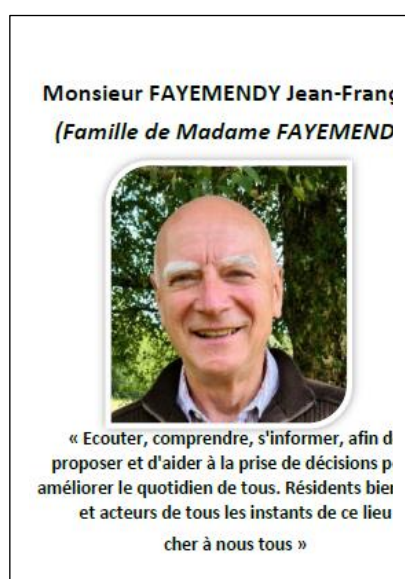
La date de clôture des candidatures était fixée au 15/11/2021.

Les votes par correspondance se sont achevés au 01/12/2021.

Deuxième étape :

Les animatrices ont proposé aux résidents candidats de faire leur campagne électorale. Ensemble, ils ont réalisé des affiches individuelles avec leur photo où chacun a pu rajouter un commentaire, un slogan, qui traduisait leurs convictions. Les affiches ont été présentées en salle d'animation et dans les différentes parties de l'établissement.

Les familles ont elles aussi été informées des noms des candidats et un matériel de vote par correspondance leur a été adressé. La date limite de retour était fixée au 01/12/2021. Dans la structure étaient affichés les candidats avec une photographie et un slogan.



Il était prévu deux modalités de vote :

- Pour les familles et les membres du personnel : c'est le principe d'un scrutin de liste qui a été retenu. Les candidats étaient tous inscrits sur la même liste et les votants ont pu rayer des noms de façon à ce qu'il ne reste que 3 noms sur les bulletins des candidats « famille » et un nom pour les candidats « personnel ».
- Pour les résidents : des bulletins de vote à l'effigie des candidats ont été
- alors disposés sur une table et dans les isolements. Les résidents ont pu voter pour 3 candidats.



Troisième étape :



L'élection a eu lieu le 03/12/2021, de 10h à 16h, en salle d'animation. Le matériel de vote a été mis à disposition par la Mairie de Cussac (isoloirs, urne) et un registre des signatures des votants a été mis en place pour chacun des collègues.

Monsieur DENIZOU Laurent, a procédé au dépouillement en présence des résidents, des familles, et de certains membres du personnel.

Les résultats sont les suivants :

Les candidats aux élections des représentants des familles étaient :

Madame CHANTREL Béatrice
(famille de Monsieur CHANTREL)
Madame END Françoise
(famille de Monsieur REJASSE)
Madame ERIMANTE Agnès
(famille de Monsieur ERIMANTE)
Madame EXPERT Martine
(famille de Monsieur EXPERT)
Monsieur EYMARD Sylvain
(famille de Monsieur EYMARD)
Monsieur FAYEMENDY Jean-François
(famille de Madame FAYEMENDY)
Madame GAYOT Valérie
(famille de Madame GAYOT)
Madame LEVEQUE Dominique
(famille de Madame LEVEQUE)
Madame MASQUELIER Véronique
(famille de Madame BRAHIM)
Madame MOURIER Simone
(famille de madame FREDON)

Les élus sont :
Titulaires :

Monsieur FAYEMENDY Jean-François
(12 voix)

Madame GAYOT Valérie (10 voix)

Madame EXPERT Martine (9 voix)

Suppléants :

Madame MOURIER Simone (8 voix)

Madame LEVEQUE Dominique (6 voix)

Monsieur EYMARD Sylvain (6voix)

***Monsieur EYMARD ayant perdu
brutalement son papa au
lendemain des élections, a préféré
se retirer et laisser sa place.***

**Le 3^{ème} suppléant élu est donc :
Madame END Françoise (5 voix)**

<u>NOM</u>	<u>NOMBRE DE VOIX</u>
Me CHANTREL Béatrice	2
Me END Françoise	5
Me ERIMANTE Agnès	3
Me EXPERT Martine	9
Mr EYMARD Sylvain	6
Me FAYEMENDY J-François	12
Me GAYOT Valérie	10
Me LEVEQUE Dominique	6
Me MASQUELIER Véronique	2
Me MOURIER Simone	8



Inscrits	86
Votants	37
Nuls	16
Exprimés	21
Participation %	43 %

Les candidats aux élections des représentants des résidents étaient :



Madame ANDRIEUX Marie Thérèse
Madame BARSEYNI Andrée
Monsieur DELARUE André
Monsieur GIACCORDO Robert

Madame LEVEQUE Jacqueline
Monsieur REJASSE Emile
Madame ROUGIER Odile

Inscrits	74
Votants	36
Nuls	2
Exprimés	34
Participation %	48,65 %

<u>NOM</u>	<u>NOMBRE DE VOIX</u>
Me ANDRIEUX Marie Thérèse	15
Me BARSEYNI Andrée	14
Mr DELARUE André	9
Mr GIACCORDO Robert	13
Me LEVEQUE Jacqueline	18
Mr REJASSE Emile	18
Me ROUGIER Odile	15

Les élus sont :

Titulaires :

Madame LEVEQUE Jacqueline (18 voix)
Monsieur REJASSE Emile (18 voix)
Madame ANDRIEUX Marie Thérèse (15 voix)

Suppléants :

Madame ROUGIER Odile (15 voix)
Madame BARSEYNI Andrée (14 voix)
Monsieur GIACCORDO (13 voix)

Les candidats aux élections des représentants du personnel étaient :



Madame BERNARD Corinne
Madame LINET Marie

Inscrits	86
Votants	43
Nuls	2
Exprimés	41
Participation %	50 %

Les élus sont :

Titulaire :

Madame LINET Marie (25 voix)

Suppléant :

Madame BERNARD Corinne (16 voix)

Le Président du CVS sera élu par les différents représentants élus, lors de la première réunion du CVS.

